

Compte-rendu du Conseil d'école - École Primaire de Hirtzbach

Mardi 7 novembre 2023

Présents :

- Enseignants : Mme Fontaine Émilie, Mme Lehry Emmanuelle, Mme Philippe Nathalie, Mme Reinhardt Solange, Mme Reichlin Salomé
- Représentants des parents d'élèves titulaires : Mme Brodahg Marie, Mme Fellmann Marion, Mme Lamisé Lucie-Neige, Mme Mignot Véronique, Mme Tsara Zara
- Représentant la Commune : Mme Bigler Josiane
- Absentes excusées : Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Troadec Marie, Enseignante : Mme Stoltz Marion

1. Résultats des élections

Modalités de vote : exclusivement par correspondance.

Nombre d'inscrits : 159

Nombre de votants : 105

Nombre de vote nuls ou blancs : 23

Nombre de suffrages exprimés : 79

Taux de participation : 64,15 %

Titulaires : Mme Brodahg Marie, Mme Fellmann Marion, Mme Lamisé Lucie-Neige, Mme Mignot Véronique, Mme Tsara Zara

Suppléantes : Mme Ellenberger Ingrid, Mme Golfier Annette, Mme Moser Charline, Mme Muller Lucie, Mme Schmitt Virginie

2. Effectifs

L'école compte 114 élèves, 47 en maternelle et 67 en élémentaire.

PS : 11	MS : 11	22 élèves	Mélissa Wira remplacée par Solange Reinhardt
MS : 5	GS : 20	25 élèves	Emmanuelle Lehry
CP : 15	CE1 : 7	22 élèves	Nathalie Philippe / Marion Stoltz (mardi)
CE 1 : 6	CE2 : 17	23 élèves	Emilie Fontaine
CM 1 : 12	CM 2 : 10	22 élèves	Salomé Reichlin

2 ATSEM complètent l'équipe en maternelle, une dans chaque classe.

2 AESH accompagnent des élèves en situation de handicap.

Mélissa Ylmaz commencera un service civique le 13 novembre 2023. Elle interviendra en soutien aux élèves à besoin dans les classes et apportera une aide matériel.

3. Règlement de l'école

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement type départemental qui s'applique dans toutes les écoles.

Une modification a été apportée au règlement de l'école : « Il est demandé aux parents d'équiper les enfants de chaussures maintenues au talon en été (pas de tongs ni claquettes) et une tenue décente (pas de crop top ni brassière visible...). »

Le conseil d'école a approuvé le règlement de l'école.

Il est disponible et téléchargeable en ligne sur klassly.

4. Vie scolaire : bilans et projets

Bilans

Rencontre sportive « course longue » avec les classes de Carpsach le vendredi 12 octobre à l'aire de loisirs d'Hirtzbach pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2.

Semaine du goût :

CLASSES MATERNELLES : Les élèves ont réalisé des recettes à base de cucurbitacées en utilisant les légumes du potager de l'école. Les deux classes ont partagé les plats.

CLASSES ELEMENTAIRES : Les 3 classes se sont rendues au restaurant de la gare du village pour découvrir des aliments, les goûter et pratiquer la cuisine par la réalisation d'une recette dans un lieu dédié à la cuisine.

Projets :

Course aux nombres : les classes de cycles 2 et 3 participent à la course aux nombres avec 2 épreuves (mars et juin). Des entraînements permettent d'améliorer les compétences en mathématiques.

Projet d'école 2023 / 2024 : il s'articule autour de 5 objectifs :

Objectif 1 : DEVELOPPER LES COMPETENCES DE LECTEUR

Action 1 : Développer le quart de lecture quotidienne dans les classes - élémentaire

Planifier un temps d'écoute et de langage oral sur des textes offerts - maternelle

Action 2 : Réciter, interpréter, mettre en scène devant un public de pairs

- Présentation orale aux classes de PS/MS et CP/CE1 de l'histoire « la soupe aux cailloux » par les élèves de grande section au mois de décembre.
- Organisation d'un concours de lecture « voix haute »

Action 3 : Construire en équipe pédagogique une stratégie pour l'enseignement du vocabulaire et de la compréhension.

Action 4 : Mettre en place un soutien en lecture pour les élèves à besoin dans le cadre du PACTE enseignant : classes élémentaires

Des groupes vont être formés et évolueront au cours de l'année. Les élèves à besoin travailleront la fluidité de lecture et la compréhension le mardi (de 16h à 17h) avec Mme Fontaine.

Action 5 : Accueillir un écrivain dans le cadre des rencontres d'écrivain – classes élémentaires

Une demande est en cours (action au cours de la période 3).

Objectif 2 : METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL

Action 1 : Effectuer des sorties culturelles

- **Théâtre de la Sinne** : Des spectacles ont été retenus pour les classes élémentaires (cycle 2 : Rose est une rose – en février ; cycle 3 : Seul dans ma peau d'âne – en mars). Les enseignantes des classes maternelles n'ont pas repéré de spectacle correspondant à leurs attentes et étudieront les propositions qui arriveront en cours d'année.
- **Spectacle des trois Chardons** : classes de cycles 1 et 2 – « Patapoum et Célestine » le 3 juin le matin.
- **Découverte de la médiathèque d'Altkirch** : classes élémentaires. Les classes se rendent à la médiathèque à plusieurs reprises dans l'année : découvrir le lieu, choisir des livres

Action 2 : Travailler sur le thème des quatre éléments : l'air, l'eau, le feu et la terre – classes maternelles

Les élèves ont déjà abordé le thème de l'air (du vent) sous les aspects technique et artistique.

Objectif 3 : POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DE L'ECOLE DANS UNE DEMARCHE D'ENVIRONNEMENT DURABLE

Action 1 : Poursuivre les actions engagées les années précédentes : réduire les déchets, respecter la nature

Action 2 : Découvrir les cours d'eau du village : le ruisseau (le Hirtzbach) et la rivière (l'Ill) - Classe CM1/CM2

En partenariat avec la MNS, les élèves effectueront des activités pratiques sur le terrain (sorties dans le village) et théoriques en classe.

Objectif 4 : DEVELOPPER LA PRATIQUE DE L'EPS A L'ECOLE

Action 1 : Poursuivre les cycles « randonnées », « cyclisme » dans les classes

Action 2 : Pratiquer des rencontres sportives avec les classes de niveau identique de Carspach – classes de cycle 2

Action 3 : Travailler sur le thème de l'Olympisme au cours de l'année sous différents aspects : citoyenneté, activité sportive, et santé.

Objectif 5 : CREER ET ENTREtenir UN ENVIRONNEMENT Serein AU SEIN DE L'ECOLE

Action 1 : Sensibiliser les élèves à la notion de respect mutuel

- Aborder la notion de harcèlement dans les classes (en novembre et décembre)
- Sensibiliser les élèves au respect du corps d'autrui : intervention d'une juriste et d'un psychologue dans le cadre de « mon corps, ton corps, nos droits » (en novembre).

Une réunion d'information a été proposée aux parents en amont et une réunion « bilan » permettra aux parents de faire un retour aux intervenantes.

Action 2 : Impliquer les élèves dans l'amélioration des relations

- Mettre en œuvre les débats de classes, les messages clairs, les débats « philo »
- Pratiquer les jeux de société en classe

En maternelle, le cycle se déroulera le jeudi matin au cours de la période 3 (6 séances). Au CE1/CE2, les jeux de société une fois par mois tout au long de l'année. Des parents interviennent pour prendre en charge des groupes d'élèves.

Autres projets

- **Goûter de Saint Nicolas** : La commune offrira un goûter de Saint-Nicolas aux élèves de l'école le vendredi 8 décembre le matin.
- **Fête des aînés** : Les élèves de l'école élémentaire réaliseront des cartes de Noël pour les personnes âgées du village et présenteront des chants lors de la fête des aînés le 16 décembre.
- **Fête de l'école** : une date et la forme retenue (kermesse, olympiades...) seront déterminées d'ici le conseil d'école du deuxième trimestre.

Sécurité

L'école procède chaque année aux exercices obligatoires de sécurité.

- 3 exercices « incendie » d'évacuation au cours de l'année. Le premier s'est déroulé en septembre.
- Exercice dans le cadre du « PPMS intrusion » prévu en novembre.
- Exercice dans le cadre du « PPMS risques majeurs » prévu en février.

Ces exercices visent à apprendre aux élèves à réagir de façon adaptée à chaque type de situation en fonction de l'alarme mise en route.

Mise en conformité des accès aux bâtiments de l'école : Pour éviter les intrusions dans les bâtiments de l'école, toutes les entrées devraient être munies de systèmes (porte anti-panique, boutons moletés) qui permettent de sortir mais empêchent les entrées non souhaitées par l'extérieur.

Une demande va être transmise à la commune pour sécuriser les portes qui ne le sont pas.

5. Budget

Le budget de l'école se partage entre celui de la coopérative scolaire et celui de la commune.

BUDGET DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE : dépenses : 9847 € - Le bilan détaillé du budget de la coopérative 2022/2023 est transmis en annexe.

Actions prévues dans le cadre de l'OCCE pour participer au financement des projets de l'année :

- Participation au marché de Noël par la vente de bricolages réalisés par les enfants et de gâteaux de Noël réalisés par les parents, le 2 décembre.
- vente de fromages : période 3

Demandes de subventions : Des demandes pour soutenir les projets des différentes classes vont être faites aux associations du village.

BUDGET DE LA COMMUNE 2023 : La commune finance le fonctionnement des classes (budget fonctionnement) et des projets ponctuels présentés ci-dessous :

- Budget d'investissement : 6608 €

Matériel pédagogique (élémentaire et maternelle) et équipement informatique – VPI, ordinateur pour la classe CM

- Financement de l'activité natation : transport et intervention pour l'enseignement d'un maître nageur : 1968 €
- Financement des projets de classe : 3400 €
- Livres de Noël offerts aux enfants : 940 €
- Financement du transport (Pax Mulhouse, Conservatoire Mulhouse) : 235 €

6. Sujets des parents élus (transmis pour le 2 novembre 2023)

Représentants des parents d'élèves : Une réunion sera proposée aux candidats potentiels à la rentrée 2024 pour leur permettre de se rencontrer et d'organiser la/les listes.

Goûter à l'école : La décision de supprimer le goûter a été prise en 2009 par le conseil d'école pour répondre aux recommandations de l'agence française de sécurité sanitaire des aliments. Après les études effectuées, celle-ci indique que cet apport matinal augmente de façon significative l'apport énergétique journalier et peut ainsi, notamment lorsque l'enfant est peu actif, contribuer à la constitution d'un excès de poids. La décision de supprimer le goûter à l'école n'est pas remise en cause. Les enfants ne pourront donc pas apporter un fruit à la récréation.

Dispositif des 30mn d'activité physique quotidienne (APQ) : Il ne s'agit pas d'un enseignement ; le but de ce programme est d'amener les élèves à se dépenser pour lutter contre la sédentarité et l'obésité. Les APQ sont programmées par les enseignantes les jours où il n'y a pas d'EPS dans la journée. Les enseignantes le programment dans le déroulé de la journée mais il peut arriver qu'ils ne soient pas pratiqués par manque de temps ou si la météo est défavorable (APQ pratiquées en extérieur dans la cour de récréation en général).

Déguisement d'Halloween : Les élèves des classes maternelles ont la possibilité de venir déguisés à l'école le dernier jour de classe avant les vacances de la Toussaint. Nous ne prévoyons pas de le proposer aux élèves en élémentaire. Il faut prendre en compte ce changement de pratique entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

Participation des parents aux activités scolaires : Les enseignantes essaient de prévenir le plus rapidement possible les parents quand elles organisent les projets de classe.

Prochains conseils d'école : 2^{ème} trimestre : mardi 12 mars 2024 ; 3^{ème} trimestre : mardi 18 juin 2024

La rédactrice du rapport : Mme Philippe.

